



Changement de statut étudiant/salarié --> CDI avant diplomation

Par **Soufyane**, le **21/07/2017** à **12:47**

Bonjour, rnrnArrivé en France en Janvier 2017 (visa long séjour valable jusqu'au 14Dec2017)pour un master exécutive à la Sorbonne, et en stage alterné en tant que chef de projet informatique,j'ai eu une proposition de CDI au sein d'une SSII.rnrnSuis je éligible au changement de statut étudiant/salarié, sachant que mon année scolaire est toujours en cours, et que le diplôme/attestation de réussite ne pourra m'être délivré qu'au mois de Mars(après soutenance).rnrnPS: je suis diplômé ingénieur (2013) par l'académie de versaille.